

**Réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre
Mardi 19 octobre 2010 à l'école élémentaire 7 rue Barbanègre**

Fête de quartier

La fête de quartier qui devait avoir lieu le samedi 18 septembre place de l'Argonne est reportée au début de l'année 2011, dans un lieu fermé en raison du froid. Le Conseil de quartier envisage deux possibilités de lieux pour accueillir les diverses animations (scènes de théâtre proposées par le foyer Barbanègre, musique, karaoké, ...)

Marches exploratoires

Une marche exploratoire a déjà eu lieu sur le secteur Claude Bernard le 22 mai 2010. Elle a permis de relever un certain nombre de dysfonctionnements et de les transmettre aux services municipaux concernés.

Trois autres marches exploratoires sont programmées :

Secteur Nantes/Barbanègre/Argonne → samedi 23 octobre à 15h. RV à l'angle rue de Nantes/avenue de Flandre.

Secteur Porte de la Villette → samedi 6 novembre à 15h. RV devant l'ancienne gare de Flandre.

Secteur Curial/Cambrai/Alphonse Karr → samedi 20 novembre à 15h. RV à l'angle avenue de Flandre/rue Alphonse Karr, devant la pharmacie.

Calendrier et modalités du renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation

Dans chaque Conseil de quartier un groupe d'animation est chargé de coordonner les activités, de préparer les réunions publiques, de suivre les projets. C'est par exemple le groupe d'animation qui organise la fête du quartier Pont de Flandre.

Le groupe d'animation est composé de trois collèges :

- un collège constitué d'associations actives sur le quartier
- un collège désigné par le Conseil d'arrondissement, en respectant la diversité de ses orientations politiques
- un collège constitué d'habitants tirés au sort parmi les volontaires dans le respect de la parité.

La charte des Conseils de quartier du 19^e arrondissement, adoptée en 2008, prévoit le renouvellement du collège « habitants » tous les deux ans. Les membres actuels du groupe d'animation peuvent bien entendu se représenter.

Le 15 décembre aura ainsi lieu un tirage au sort, parmi les candidats présents, dans le respect de la parité.

**Présentation de l'opération « Flandre Rose », en présence de Christophe Najem, Conseiller
délégué chargé de la santé**

Il s'agit d'un projet de santé publique qui a lieu en ce moment dans le quartier Flandre (Conseils de quartier Flandre-Aubervilliers et Pont de Flandre) autour du dépistage du cancer du sein. L'accès aux soins et à la prévention relèvent de l'Etat, mais la Mairie a souhaité agir également pour essayer de limiter les pathologies par la prévention et l'éducation à la santé.

« Flandre Rose » est un projet partenarial : le dépistage du cancer du sein est organisé par l'Etat et porté à Paris par l'association ADECA 75 ; la Ville et ses partenaires participent à la sensibilisation des femmes concernées. En effet, s'il est diagnostiqué et soigné tôt, le cancer du sein a un bon taux de guérison. Chaque année il y a 42 000 nouveaux cas et 10 000 décès.

Le dépistage organisé par le ministère de la Santé permet à toutes les femmes de 50 à 74 ans de recevoir tous les deux ans un bon les invitant à faire gratuitement une mammographie, qui sera analysée deux fois : une par leur médecin, l'autre par les médecins spécialisés de l'ADECA.

Dans le 19^e, seules 26 % des femmes utilisent aujourd'hui ce bon. L'opération « Flandre Rose » a pour but de les y inciter.

Pendant tout le mois d'octobre la Mairie et ses partenaires (Entraide et Espoir, Espace 19, la ligue contre le cancer, piscines, gymnases, CAF, professionnels de santé, commerçants, ...) mettent en place dans le quartier de nombreux moyens de sensibilisation des femmes au dépistage.

- Une exposition de portraits de femmes du quartier mobilisées contre le cancer du sein, réalisés par Latifa Saïd, est installée au centre d'animation Mathis puis au centre d'animation Curial
- mise en place d'outils pédagogiques expliquant le fonctionnement du dépistage organisé
- mise en place d'un certain nombre de « goodies » pour donner de la visibilité à l'évènement. Des ambassadrices de Flandre Rose portent des T-shirts Flandre Rose
- présence lors de la fête de quartier du 25 septembre rue Archereau
- stand présent devant un certain nombre de commerces, donc en contact direct avec les passantes
- temps de rencontre

L'opération se clôturera par un bal rose au Centquatre le 13 novembre.

C'est la première fois en France qu'un quartier se mobilise en entier contre le cancer du sein. Le but est d'atteindre au moins 70 % de femmes dépistées dans le quartier. Au bout de 6 mois/ un an les résultats seront évalués.

Les 26 % concernent uniquement le recensement des feuilles envoyées à l'ADECA ? Cela ne signifie pas que seules 26 % des femmes se font dépister ?

En effet, mais le dépistage organisé permet, en plus de la gratuité, une relecture de la radio par un radiologue de l'ADECA, ce qui est très important car un pourcentage important des cancers sont dépistés en 2^e lecture.

Pourquoi seulement 26 % ?

C'est une vraie problématique. Certaines femmes ont peur de la mammographie et/ou du résultat. Certaines ne comprennent pas ce qu'est le bon de l'ADECA quand elles le reçoivent. Parfois parce qu'elles ne parlent pas bien le français, d'où l'intérêt de la présence dans la rue, à la sortie des commerces, etc.

Une telle opération existe-t-elle pour le cancer du colon ?

Il s'agit de la première opération de ce genre sur un micro-quartier. Si elle marche on va envisager l'organisation d'un mois de mars consacré au cancer du colon. Octobre rose (cancer du sein) et mars bleu (cancer du colon) sont consacrés à une grande campagne de communication à l'échelle nationale.

Il est important aussi que les professionnels de santé relayent l'information et conseillent d'envoyer le bon à l'ADECA.

Un courrier a été envoyé à tous les professionnels de santé dans ce but.

Le courrier envoyé par l'ADECA contient-il une liste de radiologues ?

Oui, tous les radiologues sur Paris qui participent à cette opération.

Point sur la circulation dans le quartier

Les habitants font part d'un certain nombre de remarques et de suggestions, qui sont transmises aux services municipaux afin qu'ils étudient la possibilité d'améliorer la situation de la circulation dans le quartier. Il faut cependant avoir conscience du fait que cette dernière est essentiellement perturbée par les travaux du tramway. Ce dernier va apporter de grandes améliorations dans le quartier.

Pourquoi y a-t-il maintenant des pistes cyclable à contre sens ?

Un décret du 30 juillet 2008 modifiant le Code de la route a rendu obligatoire dans toutes les zones 30 l'accessibilité de toutes les voies aux vélos. Ce décret induit la création de double-sens cyclables dans les rues à sens uniques pour les véhicules motorisés. Paris se conforme ainsi à une réglementation nationale déjà appliquée sans incident dans plusieurs autres villes.

Questions diverses

Aux 99, 101 et 103 boulevard MacDonald les habitants se plaignent de la présence de prostituées et de toxicomanes, dans un contexte d'insécurité générale. Leurs plaintes auprès du commissariat sont jusqu'à présent restées sans conséquence. Que peut faire la Mairie ?

Christophe Najem explique que c'est à l'Etat de garantir l'accès aux soins et au sevrage des toxicomanes, mais que la Ville a souhaité agir aussi par la mise en place notamment de la Coordination toxicomanie, dont les missions sont :

- *prévention*
- *réduction des risques pour les usagers de drogue*
- *médiation auprès des riverains*

L'aspect répressif – en particulier la lutte contre le trafic de drogues – relève de la responsabilité de la police, et donc de l'Etat.

Lélia Giovangigli et Christophe Najem proposent aux habitants d'organiser une réunion en comité restreint sur ces problèmes spécifiques en présence de la Coordination Toxicomanie et de l'Amicale du Nid, qui a le même type de missions dans le domaine de la prostitution. La Mairie a relayé ces doléances auprès de la Préfecture. Cette réunion est programmée pour le 30 novembre en Mairie.

Où en est le plan d'installation des caméras de vidéosurveillance ?

Le plan d'installation des 1000 caméras (sur les 10 000 parisiennes) a commencé dans le 19^e (5 pour l'instant pour faire des tests techniques). Il doit être fini en 2012. Pour connaître les emplacements on peut consulter le site de la Préfecture de police.

Les passages aux angles avenue de Flandre/rue Alphonse Karr et avenue de Flandre/rue de l'Argonne se transforment régulièrement en grandes flaques d'eau.

Seul un abaissement à 2 cm permet de garantir le passage et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Cette obligation réglementaire est une condition essentielle du bien vivre ensemble dans nos quartiers.

Trop de voitures stationnent rue de l'Argonne devant le centre des impôts.

Plainte transmise à la police le 2 novembre 2010.

A l'angle rue Barbanègre/rue de l'Argonne les bordures de trottoir ne sont plus bien scellées.

Le portique qui indique la hauteur du pont de la petite ceinture doit être remis dans l'axe de la chaussée.

Une grille (coté immeuble RIVP) du TEP Barbanègre est détériorée, ce qui permet aux enfants d'y accéder lorsqu'il est fermé. Le filet de protection du terrain de tennis n'est plus fixé. La fermeture d'une des portes du terrain couvert est cassée.

Ces remarques et doléances ont été transmises aux services concernés, qui travaillent à la mise en œuvre de solutions dans la mesure de leur pertinence et des compétences de la Ville.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

